

COLLECTIVITÉ
COURCELLES-SAPICOURT

Arrondissement de Reims
Canton de Fismes-Montagne de
Reims

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du vendredi 21 octobre 2016

Par suite d'une convocation en date du 6 octobre 2016, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, à 20 h 30, sous la présidence de Patrick DAHLEM.

Nombre de conseillers :

| | | |
|-------------|----|---|
| en exercice | 11 | Présents : Jean MICHEL, Jacky LESUEUR, Maurice ENGELMANN, Philippe LEVEAUX, Thierry PROLA, Michel BACARISSE, Gérald MABILE, Pierre |
| présents | 10 | CARRE, Grégoire MAZZINI |
| votants | 11 | Absents excusés : Xavier CULEUX qui donne pouvoir à Michel BACARISSE. Secrétaire de séance : Jean MICHEL. |

Délibération n° 20/2016

Objet : Achat et pose d'un poêle à granulés dans le logement communal - 3 rue Paul Bouton.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal sur sa proposition d'installer un poêle à granulés dans le logement communal. Il présente le devis reçu.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Contre - 2 voix

Abstention - 3

Pour - 6,

DECIDE l'achat et la pose d'un poêle à granulés dans le logement communal pour un montant de 4 958.51 € TTC. Cet achat sera imputé en section d'investissement au compte 2158. Le locataire du logement devra justifier d'un entretien annuel du poêle par un intervenant qualifié.

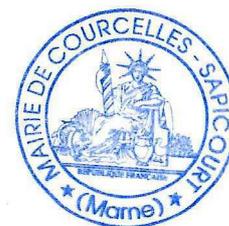
DECIDE le virement de crédits suivant :

Du compte 2315 la somme de 5000 euros

Au compte 2158 la somme de 5000 euros

AUTORISE le maire à signer le devis ainsi que toutes les pièces administratives et comptables qui découlent de cette délibération.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à Courcelles-Sapicourt, le 24 octobre 2016
Le Maire
Patrick DAHLEM



Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte
compte-tenu de son envoi à la Sous-préfecture de Reims
et de sa publication le 24 octobre 2016